

5) Le « tacot » Joigny-Toucy : les infrastructures, le matériel et les gares.

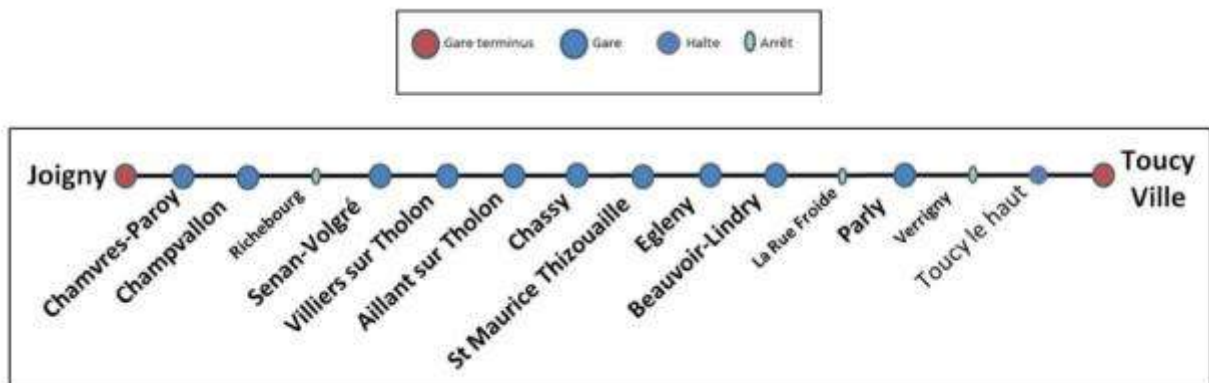


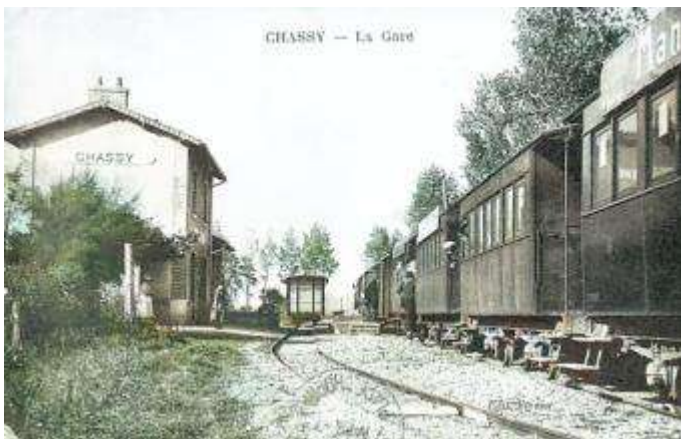
Ce panorama met en évidence sur la gauche les bâtiments « voyageurs » PLM et CFY, la gare intérieure avec ses bâtiments et l'atelier de charonnage, la ligne PLM et celle de Joigny-Toucy.

Le parc était composé de 3 locomotives de 17 tonnes, 6 voitures « voyageurs » dont 3 de 52 places, 5 fourgons et 30 wagons divers. L'entretien et les réparations étaient assurés par l'atelier de Joigny.

Il y avait trois circulations chaque jour dans les deux sens. Le trajet était effectué en deux heures environ à une vitesse de 15 à 20 km/h.

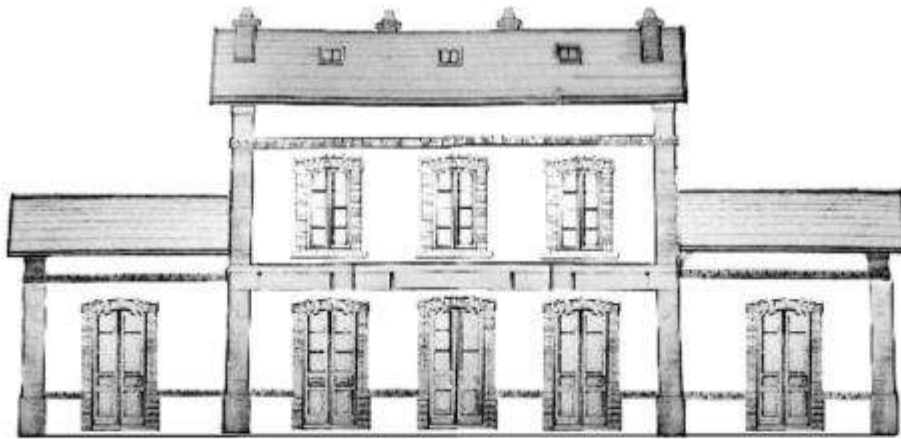
Les gares de la ligne Joigny-Toucy.



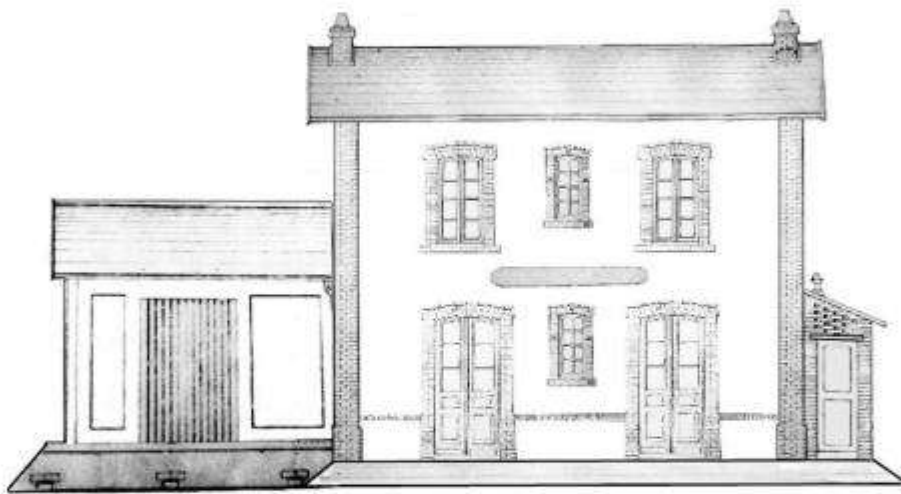




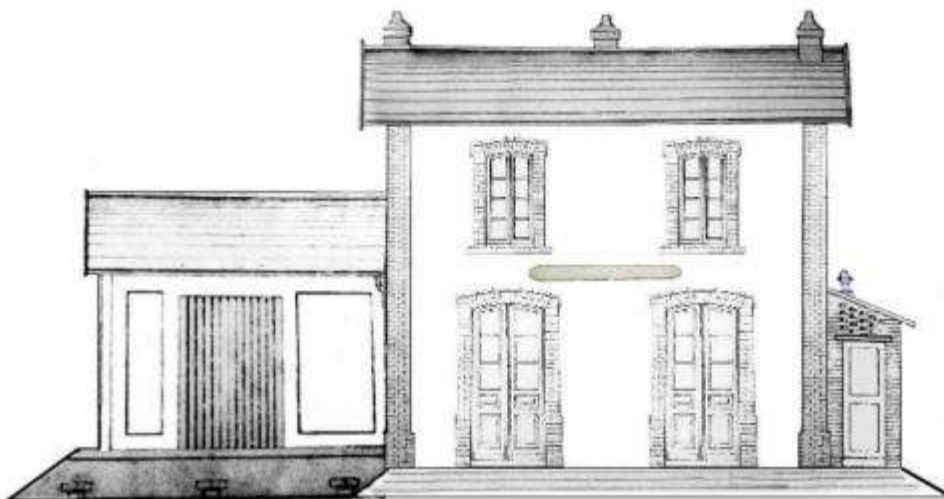
Types de bâtiments.



Gare CFY type I



Gare CFY type II



Gare CFY type III

(Cartes postales et dessin : avec autorisation © Michel PILLAVOINE ; Collection privée.)

En 1905, deux lignes sont à l'étude : Joigny-Villeneuve l'Archevêque et Joigny-Auxerre.

La longueur de la ligne Joigny-Villeneuve l'Archevêque est d'environ 58 kms et le coût est estimé à 6 000 frs le km soit un coût total de 348 240 frs. La quote-part de Joigny est évaluée à 95 000 frs.

La ligne Joigny-Auxerre est longue de 30 kms à partir de Champlay. Le coût total est estimé à 180 000 frs. La part de la commune serait de 30 000 frs. Celle d'Auxerre serait de 45 000 frs.

Le Conseil Général décide que la ligne Joigny-Auxerre serait mise en service avant celle de Joigny-Villeneuve l'Archevêque. Mais de nouvelles études démontrent que la quote-part des communes est insuffisante. Joigny devra donner 41 750 frs. Pour celle de Joigny-Villeneuve l'Archevêque, la somme sera de 65 000 frs.